RALLOPACK

OK compost HOME et INDUSTRIAL

Comprendre les marquages

OK compost HOME

Concerne la compostabilité dans des conditions adaptées au compostage domestique. Ce marquage n’autorise pas l’abandon dans les jardins, forêts ou cours d’eau.

OK compost INDUSTRIAL

Concerne les conditions de compostage industriel. Ce marquage seul ne démontre pas l’aptitude au compostage domestique.

EN 13432 et origine des matières

EN 13432 concerne la compostabilité industrielle des emballages. Elle ne prouve pas à elle seule l’aptitude au compostage domestique. Compostable ne signifie pas automatiquement entièrement végétal, sans plastique ou neutre pour le climat.

Logo, déclaration du fabricant et certificat original

Un logo indique un marquage. Une fiche technique décrit le produit. La preuve de la portée de la certification est le certificat original en cours de validité, avec sa description du produit et ses annexes éventuelles.

Ce document d’information

RALLOPACK explique ici les marquages. Ce document n’est ni une publication TÜV, ni un résultat d’essai propre, ni un certificat pour un produit déterminé.

Sources / Quellen

TÜV AUSTRIA: okcert.tuvaustria.com/ok-compost-home-en/ ; okcert.tuvaustria.com/ok-compost-industrial-en/

OFEV / BAFU: www.bafu.admin.ch/fr/les-bioplastiques-sont-ils-tous-biodegradables ; www.bafu.admin.ch/de/biokunststoff-alles-abbaubar